



Le Conseil de fondation du festival Les Urbaines souhaite engager une personne ou un collectif pour assumer la direction artistique et opérationnelle du festival dès janvier 2027.

Le festival Les Urbaines se tient chaque année dans différents lieux, culturels ou non, ainsi que dans l'espace public des villes de Lausanne, Renens et Chavannes (Suisse).

Dans une perspective de prise de risque et d'émergence, ses missions principales consistent à découvrir, présenter, encourager et mettre en réseau la relève artistique contemporaine, qu'elle soit locale, suisse ou internationale. Sa programmation, effectuée en toute indépendance par une direction s'entourant de programmeuses invitées, recouvre les arts vivants et visuels (performance, danse, théâtre, musique, installations, expositions, projets hybrides) tout en s'affranchissant des limites traditionnelles entre disciplines. Pour favoriser le renouvellement, les artistes n'y sont invitées en principe qu'une seule fois.

Afin d'encourager la découverte, l'entrée au festival est libre. Cette gratuité permet la rencontre des publics curieux avec les esthétiques novatrices ne jouissant pas encore d'une grande notoriété.

Connaissant une fréquentation importante et confirmée depuis plusieurs éditions, il crée une plateforme de rencontre et de débat entre les artistes et les publics, qui questionne la société contemporaine. Le festival cherche également à faciliter un large accès à la création contemporaine, à travers des projets de médiation culturelle. Profondément enracinées dans la ville, Les Urbaines font rayonner Lausanne et sa région sur les plans local, national et international.

La 30e édition du festival se tiendra du 4 au 6 décembre 2026.

Chiffres 2025 :
Budget: 450'000 CHF
3 jours de festival, 10 jours d'exposition
11 lieux dans les villes de Lausanne, Renens et Chavannes
2 workshops et 2 visites
47 projets artistiques au total
arts vivants: 14 spectacles et performances, 32 représentations
arts visuels: 1 exposition, 12 artistes
musique: 19 concerts, performances sonores et DJ sets
40 bénévoles

...Depuis 1996 : plus de 1'200 artistes, collectifs ou compagnies

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES DE LA DIRECTION :

La personne ou le collectif en charge de la direction aura pour mission de concevoir, de développer et de mettre en œuvre la vision artistique et stratégique du festival.

Ses principales responsabilités incluent notamment :

Conception et mise en œuvre de la programmation artistique du festival, définition des axes curatoriaux et développement d'une programmation attentive aux pratiques contemporaines émergentes dans les domaines de la musique, des arts visuels et des arts scéniques et performatifs. Dans la continuité de l'histoire des Urbaines, attention portée aux formes expérimentales et aux démarches artistiques en devenir, ainsi qu'au **questionnement et au renouvellement de la notion d'émergence dans le contexte artistique actuel**. Supervision des programmeuses invitées et garantie de la **diversité et de l'originalité** curatoriale de l'ensemble du programme.

Information, consultation et présentation des orientations stratégiques au Conseil de fondation, ainsi que participation aux discussions relatives au développement du festival, en dialogue avec celui-ci.

Gestion des ressources humaines et coordination de l'équipe du festival, incluant l'organisation logistique, le suivi des collaborations avec les artistes et la coordination avec les lieux partenaires, ainsi qu'une attention portée aux conditions de travail et à l'évolution des pratiques de rémunération des artistes.

Supervision de la gestion financière, comprenant l'élaboration et le suivi des budgets, la supervision de la comptabilité et la gestion de la **recherche de financements publics et privés**.

Gestion administrative, comprenant le suivi des salaires, l'établissement des rapports d'activité et des documents administratifs, ainsi que la préparation des procès-verbaux et des documents destinés au Conseil de fondation.

Développement et suivi de la communication, afin d'assurer la visibilité du festival et de favoriser l'accès des publics aux propositions artistiques.

Conception et mise en œuvre d'une stratégie de médiation culturelle originale, visant à renforcer l'accessibilité du festival et à favoriser la rencontre entre les propositions artistiques et les (nouveaux) publics.

Représentation du festival auprès des partenaires institutionnels, artistiques et médiatiques.

PROFIL RECHERCHÉ :

Le poste de direction peut être occupé par une personne ou un collectif. Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est attendue. La direction recherchée démontre une forte sensibilité aux pratiques artistiques contemporaines, en particulier dans leurs dimensions expérimentales et émergentes, ainsi qu'une capacité à développer une vision curatoriale en dialogue avec les scènes locales et internationales. Elle possède une expérience dans la conception et la conduite de projets artistiques et culturels, ainsi qu'une aptitude à travailler dans un contexte collaboratif.

Le Conseil de fondation se réjouit de recevoir des candidatures issues de parcours et de pratiques variés, y compris de profils atypiques.

PROCESSUS D'ENGAGEMENT :

Le délai de candidature est fixé au 19 avril 2026.

Les dossiers retenus lors du premier tour de sélection (sur dossier) seront examinés par une **commission de sélection**, composée de membres du Conseil de fondation et de **deux expertes externes**.

Les candidatures présélectionnées seront invitées à participer à **deux séries d'entretiens**, organisées au cours du mois de **mai 2026**.

La nomination de la direction sera décidée à l'issue de ce processus.

L'entrée en fonction est prévue **début 2027**, pour la préparation de la **31^e édition du festival**, qui se tiendra début **décembre 2027**. En fonction des disponibilités, une période de tuilage avec l'équipe actuelle est envisageable.

Taux d'activité

Le taux d'activité sera défini en fonction du profil des candidatx et de la forme de direction proposée (individuelle ou collective). Le mandat est proposé pour une durée de 6 ans maximum. À titre indicatif, la direction actuelle comprend deux postes, soit un taux d'activité total de 150 %.

Lieu de travail

À Lausanne.

>> Les candidatures, sous la forme d'un **curriculum vitae**, d'une **lettre de motivation** et d'un **descriptif du projet de 4 pages maximum** décrivant une vision de l'avenir du festival – de même que toute demande d'informations – sont à adresser à : Christophe Jaquet, Président du Conseil de Fondation. christophejaquet@gmail.com

